

# Compte-rendu de la réunion de bureau

## du 12 octobre 2007

**Présents** : Ludovic Rambaud ; Sandrine Pichon ; Marie-Agnès Michel ; Romain Dorothe ; Amandine Chollet ; Christine Bancillon ; Jocelyn Guichon ; Jean-Yves Deux ; Geoffrey Dewicki ; Jean-Daniel Doyen ; Céline Chollet ; Caroline Chollet ; Arlette Cambien ; Hugo Grenery.

### Concert de la Sainte Cécile

La salle des fêtes n'a pas été réservée pour le concert de la Sainte Cécile et elle n'est **pas disponible**. Nous devons donc **repousser le concert au 19 janvier 2008**.

→ **Amandine** doit s'occuper de la **réservation de la salle du 18 au 20 janvier 2008**.

### Concert à la salle du Grand Marais à Riorges

(concert du 9 novembre 2007)

❖ Christian a tiré **250 affiches**. Il nous en amènera à une répétition pour que **nous en mettions**.

❖ Il a également prévu 500 **billets d'entrée** pour 400 places. Il nous en amènera **une centaine vendredi** pour que les musiciens puissent en vendre.

→ **Plus la salle sera remplie plus nous toucherons une part importante des recettes**.

❖ **Jocelyn a donné la fiche technique à Christine**.

❖ Anne Juliette et Audrey ne pourront participer au concert il faut donc que nous **trouvions quelqu'un pour les remplacer**.

### Concert de printemps

(26 et 27 avril 2008)

❖ Jocelyn propose de faire un **DVD** du spectacle avec des prises de caméra sous différents angles, des plans en haute définitions et un **montage numérique**

→ **Jocelyn et Ludovic** vont se renseigner chacun de leur côté et **faire faire un devis**.

❖ De plus, comme le spectacle est sur 2 jours, il faut apporter de la nouveauté. Jocelyn propose que notre concert se déroule en 3 temps :

- **1 partie** avec notre **orchestre** uniquement,
- **1 partie** avec notre orchestre accompagné par des **chanteurs**,
- **1 partie** avec un **groupe** (différent le samedi et le dimanche donc **2 groupes à trouver** et à prendre en charge).

Cette idée apporte de la nouveauté et elle **permet** de faire **2 buvettes** donc d'espérer avoir plus de recettes. Il faut **étudier** cette question de **rentabilité** de plus près.

### Les gilets d'Arlette

- ❖ Arlette était chargée de réfléchir à une idée de **gilet pour remplacer nos vestes bleues** lors des concerts.
  - ❖ Elle nous a proposé 2 croquis papiers (un modèle femme et un modèle homme) et un modèle homme en tissu pour nous rendre compte. Les 2 modèles sont de **formes asymétriques**, et Arlette nous propose d'ajouter des **broderies** en flat look pour apporter un côté moderne, ainsi qu'une **sérigraphie** en forme de portée et de clé de sol. Quant à la couleur il faut partir sur du **noir** pour que ce soit facile à porter.
  - ❖ Dans l'ensemble **l'idée** d'asymétrie **intéresse** car ça apporte un côté très moderne et atypique pour une harmonie. Toutefois **Jocelyn** trouve que la **sérigraphie** est **trop figée**, qu'elle manque de mouvement. **Ludovic**, quant à lui, trouve que le **modèle homme** est encore **trop conventionnel**, que l'asymétrie n'est pas assez prononcée.
  - ❖ **Financièrement**, Arlette va devoir faire certaines tâches elle-même (patron, coupe) pour minimiser le coût. Il faut prévoir **14 euros par gilet**, soit environ deux fois moins cher que si on les faisait faire entièrement par quelqu'un de l'extérieur. L'investissement total s'élèverait donc à 700 euros. Si on déduit les 400 euros que nous rapportent les cotisations, il nous resterait **300 euros à sortir de nos caisses**. Il faudrait également prévoir un petit quelque chose pour remercier Arlette.
  - ❖ Comme c'est un investissement, Jean-Yves et Arlette propose de **confier ce gilet aux musiciens sous forme de caution**, pour que l'Harmonie n'est pas à faire de sortie de capital.
- ➔ **Après une grande discussion, cet investissement est finalement remis en cause** car nous avons soulevé des problèmes de gestion de stock, de tailles (car les jeunes vont grandir...). **Chacun doit réfléchir de son côté**, et nous refferons le point lors d'une réunion ultérieure.

## Réunion du Comité des fêtes

(2 octobre 2007)

- ❖ Christine et Jean-Yves ont assisté à la réunion du Comité des fêtes.
- ❖ Il faut communiquer au Comité **2 noms pour vendre des tickets de tombola** lors du loto du 23 novembre 2007, et **2 autres noms pour contrôler les portes du salon** de la Gastronomie le 17 novembre 2007.
- ➔ **faire la demande lors de la répétition du 26 octobre.**
- ❖ Le Comité a également parlé d'une **augmentation d'une centaine d'euros si le loto marche bien** (nous recevrons 400 euros au lieu de 300).
- ❖ **Espalion est l'invité du salon**, nous pourrions donc **prendre contact** pour organiser plus précisément notre échange.

## Commission culturelle

(9 octobre 2007)

- ❖ Les 23 et 24 janvier 2008 Guy Montagné fait 2 représentations à la Salle des Fêtes.
- ❖ Un concert autour de la guitare aura également lieu dans cette même salle.
- ❖ Le **3 août 2008** va se dérouler une **opération pour l'association « à chacun son Everest »**. Cette association a besoin de l'appui des associations Costeloises. Jocelyn a **engagé l'Harmonie en cas de besoin** et si nos musiciens sont disponibles.
- ❖ Jocelyn a enfin **remercié la Mairie** pour son investissement lors de la **fête de la musique**, et il a ajouté que nous sommes prêts à réitérer l'expérience.

## Divers

- ❖ Les **cotisations** sont **presque toutes récoltées**.
- ❖ Effectif :
  - À ce jour nous comptons **47 musiciens**.
  - Les **affiches** diffusées en début d'année **pour le recrutement**, **n'ont pas eu de retombées**. Nous avons un **effectif trop faible** dans le pupitre de **trompettes**, **saxophones** et **flûtes**. Il faudrait que **les musiciens fassent marcher leur relation**. **Geoffrey pourrait également former des trompettistes**.
  - Cependant **nous avons rééquilibré nos basses**.
- ❖ Il faut faire une **demande de subvention** (d'environ 2255 euros) auprès du Conseil général pour pouvoir investir dans un barython (d'environ 3900 euros). Il faut la faire assez

**rapidement** car les demandes de subventions sont étudiées le 25 octobre et les subventions qui sont acceptées sont versées vers décembre.

❖ Point financier :

- Avant d'aller essayer la **clarinette basse** à Dijon, Jocelyn s'est renseigné auprès de Leblanc quant au prix conseillé, la qualité et l'année de l'instrument. Il s'est avéré que nous étions face à une **affaire à ne pas manquer** ! C'est une clarinette professionnelle qui vaut 7500 euros et que nous avons eu à 3000 euros. Jocelyn à même réussi à négocier la clarinette et un bec neuf pour **2800 euros**.
- Jocelyn a également commandé une **ligature** neuve pour l'autre clarinette basse pour environ **30 euros**.
- Nous lui avons remboursé ses **frais de déplacement (80 euros)**.
- Il faut compter **1000 euros d'investissement dans les partitions** cette année, en tenant compte du fait que nous payons Fabrice beaucoup moins cher qu'un conducteur.
- Les **premiers investissements** pour cette nouvelle année s'élèvent à **4904 euros**, à savoir, 24 euros pour l'AG, 200 euros pour Fabrice pour la partition des indestructibles, 80 euros de frais de déplacement de Jocelyn (pour Dijon) et 2800 euros pour la clarinette basse.